

LIGNE DE CREDIT ESPAGNOLE DE EUR 25 MILLIONS

Note aux IATs n°2019-17 du 07/08/2019

Objet

Une ligne de crédit Espagnole de 25 millions d'Euros est mise à la disposition des petits et moyens projets des opérateurs tunisiens et des sociétés mixtes tuniso-espagnoles.

Cette ligne de crédit finance à 100% les importations de biens et services d'origine espagnole, et jusqu'à 30 du montant des biens et services d'origine non espagnole et des dépenses locales.

Conditions de Rétrocession

Les prêts sont accordés par les Intermédiaires Agréés aux PME selon les conditions suivantes :

- 2.56% l'an au maximum dans le cas d'une rétrocession en euro.
- 6,56% l'an au maximum dans le cas d'une rétrocession en dinar.

Remboursement et Prélèvements

La durée de remboursement de chaque tirage se fera au maximum sur trente (30) semestrialités successives dont un délai de grâce maximum de cinq (5) ans. Les dates de remboursement du principal et des intérêts seront fixées à partir de la date d'imputation de chaque contrat commercial.

Une commission de 0,1% flat est due sur les montants utilisés au cours de chaque semestre. Une deuxième commission de 0,1% annuelle est due sur les montants non-utilisés pendant la période d'utilisation de la ligne de crédit et elle sera décomptée à partir de la date d'imputation du contrat commercial.

Date limite d'utilisation et d'imputation

La date limite d'utilisation de cette ligne de crédit est fixée au 25 juillet 2024.

La date limite d'imputation est fixée au 25 juillet 2023.